

communiqué de presse

Gemalto acquiert Cinterion, le leader mondial des communications « Machine-to-Machine »

La combinaison de l'expertise de Cinterion dans les modules sans fil et des plates-formes «over the air» de Gemalto accélérera le déploiement des Machines Intelligentes

Amsterdam, le 29 juin 2010 – Gemalto (Euronext NL0000400653 - GTO), leader mondial de la sécurité numérique, annonce l'acquisition de Cinterion Wireless Modules GmbH (CWM). Cinterion est le premier fournisseur de modules de communication sans fil pour les applications industrielles du « Machine-to-Machine » (M2M). Son activité M2M en 2009 représente un chiffre d'affaires de 145 millions d'euros, un résultat d'exploitation de 4 millions d'euros et une part de marché d'environ 20%. Cinterion est une entreprise sans unité de production, qui emploie 335 collaborateurs, principalement sur les sites de Munich et Berlin en Allemagne. Lancée par Siemens en 1995, l'activité avait été cédée à un consortium financier en 2008.

Les investissements réalisés par les opérateurs de téléphonie mobile depuis une vingtaine d'années dans les réseaux numériques de téléphonie sans fil, avec une couverture mondiale dans maintenant presque toutes les parties du globe pour les données sans fil, ont accéléré la croissance de ce secteur d'activité. Chaque jour les applications M2M sans fil révolutionnent les entreprises par leur connectivité simple et peu coûteuse, pour une grande variété d'applications. Parmi elles on trouve la télésurveillance des compteurs domestiques ou des patients en traitement chez eux, la traçabilité à distance d'objets de grande valeur ou des véhicules volés, l'optimisation de la gestion en temps réel de flottes d'entreprise, la gestion de réseaux d'énergie intelligents pour une consommation plus optimisée, ou les systèmes de détection de pollution atmosphérique pour les programmes de réduction des émissions de CO₂ dans les villes.

L'expertise de Gemalto dans le déploiement de logiciels et de services pour les réseaux d'opérateurs de téléphonie mobile, associée à la technologie des modules M2M de Cinterion, fournira des solutions M2M simples à déployer. Elles apporteront une sécurité éprouvée, et une gestion "over-the-air" reconnue des objets, aux entreprises, aux administrations, et aux opérateurs de réseaux mobiles qui cherchent de plus en plus à offrir des services de communications M2M. Gartner, le spécialiste des études de marchés technologiques, prévoit une croissance en volume annuelle de 25% entre 2009 et 2013, faisant du M2M l'un des marchés en plus forte croissance dans le domaine des données mobiles.

Gemalto acquerra CWM pour 163 millions d'euros, montant payé en cash et correspondant approximativement au montant du chiffre d'affaires annuel. La finalisation de la transaction devrait intervenir dans les six prochaines semaines. L'acquisition sera immédiatement relative au bénéfice par action 2010 de Gemalto et devrait contribuer à hauteur d'environ 20 millions d'euros à l'objectif de résultats des activités opérationnelles de 300 millions d'euros que s'est fixé Gemalto pour 2013. Les résultats d'activité de Cinterion seront comptabilisés dans un nouveau segment, M2M, qui réunira les activités de Gemalto dans ce domaine. La société présentera le résultat des activités M2M séparément afin de refléter leur valeur et leur fort potentiel de croissance.

« Avec cette acquisition, nous prenons une position de leader sur ce marché en forte croissance, le marché des Machines Intelligentes qui ouvre la voie à « l'Internet des objets » » a déclaré Olivier Piou, Directeur Général de Gemalto. « Ensemble, nous pourrions répondre au fort intérêt de nos plus grands clients, les opérateurs de téléphonie mobile, pour le M2M, et faire équipe avec eux afin d'offrir à ce marché la bonne combinaison entre des logiciels avancés, des produits hauts de gamme et des services de gestion à distance, comme nous l'avons si bien fait historiquement dans notre activité de cartes SIM. Cinterion est une entreprise de grande qualité, avec un palmarès impressionnant, leader de son marché, avec une excellente gestion et des valeurs fortes : nous nous réjouissons à l'idée de contribuer à leur développement au sein de Gemalto ».

« Nous sommes très heureux de rejoindre Gemalto » a ajouté Norbert Muhrer, Directeur Général de Cinterion. « Avec sa solidité financière et sa vision du potentiel du marché M2M, Gemalto sera pour nous la plate-forme de croissance idéale. Nous continuerons de gérer notre activité de modules M2M et servir nos clients comme de par le passé, et nous nous appuierons sur les relations fortes de Gemalto avec les opérateurs de téléphonie mobile, et sur son expertise dans la gestion d'objets à distance, qui favoriseront le déploiement du M2M.»

Conférence téléphonique

Gemalto organise aujourd'hui une conférence téléphonique en anglais, à 11h00, heure de Paris (10h00, heure de Londres et 5h00 heure de New York).

Les investisseurs et les analystes financiers qui souhaitent participer à cette conférence téléphonique peuvent composer le :

+44 (0) 20 7784 1036 ou +1 718 354 1152 ou +33 (0) 1 70 99 42 84

Les diapositives de la présentation seront disponibles en téléchargement sur le site Communication financière de Gemalto ([www.gemalto.com / investors](http://www.gemalto.com/investors)) à 10h30 heure de Paris (9h30 heure de Londres, 4h30 heure de New York). La rediffusion audio de la conférence téléphonique sera disponible environ 3 heures après la fin de la présentation et jusqu'au 22 Juillet 2010 en composant le :

+44 (0)20 7111 1244 or +1 718 354 1112 or +33 (0)1 71 23 02 48

access code : 3755214#

Investor Relations
Vincent Biraud
M.: +33(0) 6 08 48 33 23
vincent.biraud@gemalto.com

Corporate Communication
Isabelle Marand
M.: +33(0) 6 14 89 18 17
isabelle.marand@gemalto.com

Influences
Catherine Durand-Meddahi
T. : +33 (0) 6 08 14 49 70
c.meddahi@agence.influences.fr

A propos de Gemalto

Gemalto (Euronext NL 0000400653 GTO) est le leader mondial de la sécurité numérique avec un chiffre d'affaires annuel 2009 de 1,65 Md€, plus de 10 000 salariés travaillant depuis 75 bureaux, et des centres de recherche et de service dans 41 pays.

Gemalto est au cœur de notre société numérique, en constante évolution. La liberté de communiquer, voyager, acheter, utiliser les services bancaires, se divertir et travailler de façon pratique, agréable et sécurisée – partout et à tout moment – occupe désormais une place majeure dans les souhaits et attentes des consommateurs.

Gemalto répond aux demandes croissantes de milliards de personnes à travers le monde pour une connectivité mobile, la protection de l'identité et des données, la sûreté des cartes de crédit, des services de santé et de transport, le e-gouvernement ainsi que la sécurité nationale. Nous fournissons aux administrations, aux opérateurs mobiles, aux banques et aux entreprises, une large gamme de dispositifs personnels sécurisés comme les cartes SIM et UICC (« Universal Integrated Circuit Card ») dans les téléphones mobiles, les cartes bancaires et les badges d'accès à microprocesseur, les passeports électroniques et les clés et jetons USB pour la protection de l'identité en ligne. Afin de compléter les solutions, nous fournissons également des logiciels, des systèmes et des services pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs.

Parce que l'utilisation de ses logiciels et dispositifs sécurisés augmente avec le nombre de personnes qui interagissent dans le monde numérique et mobile, Gemalto est aujourd'hui idéalement positionné pour croître dans les années à venir.

Pour plus d'informations, visitez notre site www.gemalto.com

Le présent communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation à vendre ou à échanger des actions de Gemalto.

Le présent document contient des informations qui ne sont ni la publication de résultats financiers audités, ni d'autres données historiques ou autres indications concernant Gemalto. Ces déclarations comprennent des estimations et objectifs financiers ainsi que les hypothèses sous-jacentes, et des déclarations concernant les projets, les objectifs et les prévisions relatifs à de futures opérations, événements et produits et services, et les performances futures. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les termes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « envisager », « estimer », et toute autre expression similaire. Ces informations, ainsi que d'autres déclarations contenues dans ce document constituent des déclarations prospectives au regard des obligations législatives et réglementaires. Bien que les dirigeants de la Société estiment que les objectifs contenus dans ces déclarations prospectives soient raisonnables, il est rappelé aux investisseurs et aux actionnaires que les informations et déclarations prospectives sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison de risques et d'incertitudes. La plupart de ces risques et incertitudes sont difficiles à prévoir et ne peuvent parfois pas être maîtrisés par la société ; leur survenance pourrait avoir pour conséquence que les développements futurs ou avérés soient significativement différents de ceux exprimés, suggérés ou estimés dans les informations et déclarations prospectives, et la société ne peut garantir les résultats futurs, les niveaux d'activité, les performances de la société ou la réussite des projets. Les facteurs qui peuvent entraîner un changement significatif des informations ou des résultats avérés par rapport aux informations et déclarations prospectives contenues dans ce document incluent notamment : la capacité de la société à s'intégrer conformément aux attentes ; sa capacité de la société à développer les synergies attendues du rapprochement ; les tendances sur le marché de la téléphonie mobile et des communications sans fil ; la capacité de la société à développer de nouvelles technologies, le développement de technologies concurrentes et la concurrence intense généralement constatée sur les principaux marchés de la société ; la rentabilité des stratégies de croissance ; les contestations ou pertes de droits de propriété intellectuelle ; la capacité d'établir ou de maintenir des relations stratégiques dans ses principales activités ; la capacité de développer et de tirer profit de l'utilisation de nouveaux logiciels et services ; les conséquences du rapprochement et de toute autre acquisition future sur le cours des actions de la société ; les changements dans le contexte mondial, politique, industriel, économique, concurrentiel, réglementaire ou du secteur d'activité ; et les facteurs évoqués par les sociétés dans les formulaires et autres documents remis à la SEC, incluant notamment les développements dans les parties intitulées « Avertissement concernant les déclarations prospectives » et « Facteurs de risque ». En outre, la société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans ce document n'ont de valeur qu'à la date de publication de ce document et la société n'a pas l'obligation, ni ne prend l'engagement, de publier des mises à jour de ces déclarations prospectives après cette date afin de rendre ces déclarations conformes aux résultats de la société ou de rendre compte de la survenance de résultats attendus ou d'autres prévisions, sauf lorsqu'une loi ou une réglementation locale l'exige.